

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 JANVIER 2016

L'an deux mil seize le 18 janvier à vingt- heures les membres du Conseil Municipal de la commune de BASLY, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves GAUQUELIN, Maire.

ORDRE DU JOUR

- Convention fourrière avec Caen la Mer (renouvellement)
- Point sur la venue de Courseulles dans la C D C « Cœur de Nacre »
- Point sur les travaux et projets :
 - * Salle Association
 - * Réseau eau
 - * Sécurisation de la place de l'église
- Information Comité de Jumelage avec East Woodhay (Angleterre) Intégration ?
- Questions diverses

Etaient présents :

M. Yves GAUQUELIN - M. Michel LEGRAND -Mme. Jacqueline LEMARQUAND- - M. Daniel VAUVERT- Mme Annick PLOUHINEC – Mme Laurence GRENEU- M Alain BRILLAND – Mme Sylvie ROSELLO - M Samuel MARIE - Mme Laurence RONCO

Absent excusés : Alain BALLAY ayant donné procuration à Michel LEGRAND - Mme Virginie MAILLARD ayant donné procuration à Mme Annick PLOUHINEC - Mme Marie Claire LETOUZE

Absents

- Mme Christelle LEPETIT- M Olivier DEVAUX

SECRETARE DE SEANCE : DANIEL VAUVERT

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté la présence du quorum. Le compte-rendu du conseil du 14 décembre est lu et commenté, sa distribution n'ayant pas été faite aux conseillers, il sera proposé à la signature lors du prochain conseil, après relecture des conseillers. Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

- Convention fourrière animale avec Caen la Mer (renouvellement)

La convention avec la fourrière animale de la Communauté d'agglomération Caen la Mer arrivant à son terme ; vu la proposition de renouvellement pour une durée de 3 ans (de 2016 à 2018 inclus) ; vu le coût de 0,80€ par habitant pour l'année 2015, avec actualisation tous les ans de la redevance ; après en avoir délibéré le renouvellement de la convention est adopté à l'unanimité, prenant effet le 1^{er} janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2018.

- Point sur la venue de Courseulles/mer dans la C D C « Cœur de Nacre »

Suite au souhait de la commune de Courseulles sur mer d'intégrer la CDC Cœur de Nacre ce qui a recueilli l'aval de la CDC Cœur de Nacre et des 11 communes déjà adhérentes , un refus a été émis par la commission départementale de coopération intercommunale siégeant à la préfecture, cela malgré le bouclage complet du dossier en temps et en heure .

Toutefois, à ce jour le dossier n'est pas bloqué la majorité des acteurs de cette commission semblant favorable à l'intégration de Courseulles sur mer. La CDC Cœur de

Nacre reste donc en attente d'une nouvelle étude du dossier et d'une décision du nouveau Préfet dans le courant du mois de mars 2016.

- Point sur les travaux et projets :

*** Salle Association Basly Mouv'**

Les travaux sont bien avancés. Le maire pense pouvoir mettre à disposition la salle fin du mois de janvier ou début février 2016.

*** Réseau eau potable- remplacement de canalisations rue Talbot et rue du Bac du Port**

Une réunion de chantier est prévue demain avec les différents intervenants sur site. Y sera discuté le type de revêtement qui devra être mis en finition.

Pour les travaux relatifs à la réhabilitation de la canalisation d'eau potable de la RD 79, route de Caen et route de Courseulles, ces travaux interviendront à la fin du 2ème semestre 2016.

*** Sécurisation de la place**

L'étude du dossier se poursuit pour envisager le commencement de travaux en 2017 vu l'épuisement des crédits 2016 de subventions nécessaires au financement de ces travaux, sous réserve de l'accord du département pour le déplacement de l'abri bus.

- Information Comité de Jumelage avec East Woodhay (Angleterre) Intégration ?

M ROCHEFORT a présenté à Mme PLOUHINEC les différentes activités du comité de jumelage. Actuellement il y a 28 familles membres pour 3 communes adhérentes (Colomby/Anguerny, Anisy et Villons les Buissons) le montant de l'adhésion est de 300€ pour les communes et une cotisation de 20€ pour les familles contre 40€ pour les familles de communes non adhérentes.

Lors d'une réunion d'information organisée le 12 janvier 2016 à BASLY seule une personne de la commune était présente. M ROCHEFORT demande d'avoir le retour sur la décision du conseil pour l'A.G. de l'association qui a lieu en fin de mois.

Après en avoir débattu le conseil donne un avis favorable pour poursuivre l'information auprès des habitants par l'intermédiaire du site web et du Basly-info.

Questions diverses

M. le Maire

a) D.I.A. pour une maison sise 23 rue Talbot et une maison 43 rue des Mutrelles .

La Commune ne souhaite pas préempter pour ces deux biens.

b) Suite à la dissolution de l'association du canton de Creully A.I.V.A. (Association Intercommunale pour le voyage des Anciens), les cotisations restantes seront redistribuées aux communes. Une demande de R.I.B nous a été demandée mais nous ne connaissons pas encore le montant reversé.

Jacqueline LEMARQUAND

La permanence pour les commandes de fuel aura lieu en mairie le 25 janvier 2016.

Michel Legrand

Une réunion préparatoire a eu lieu à Colomby /Anguerny pour la mise en place d'une mutualisation de certaines dépenses au sein des communes des 3 Y (Basly + Anguerny-Colomby + Anisy).

- Annick PLOUHINEC

Elle résume le contenu du prochain bulletin avec un complément d'infos sur le traitement des déchets et un rendez-vous pour les vœux de la bibliothèque le mercredi 20 janvier à 18H30.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 14 mars à 20H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.